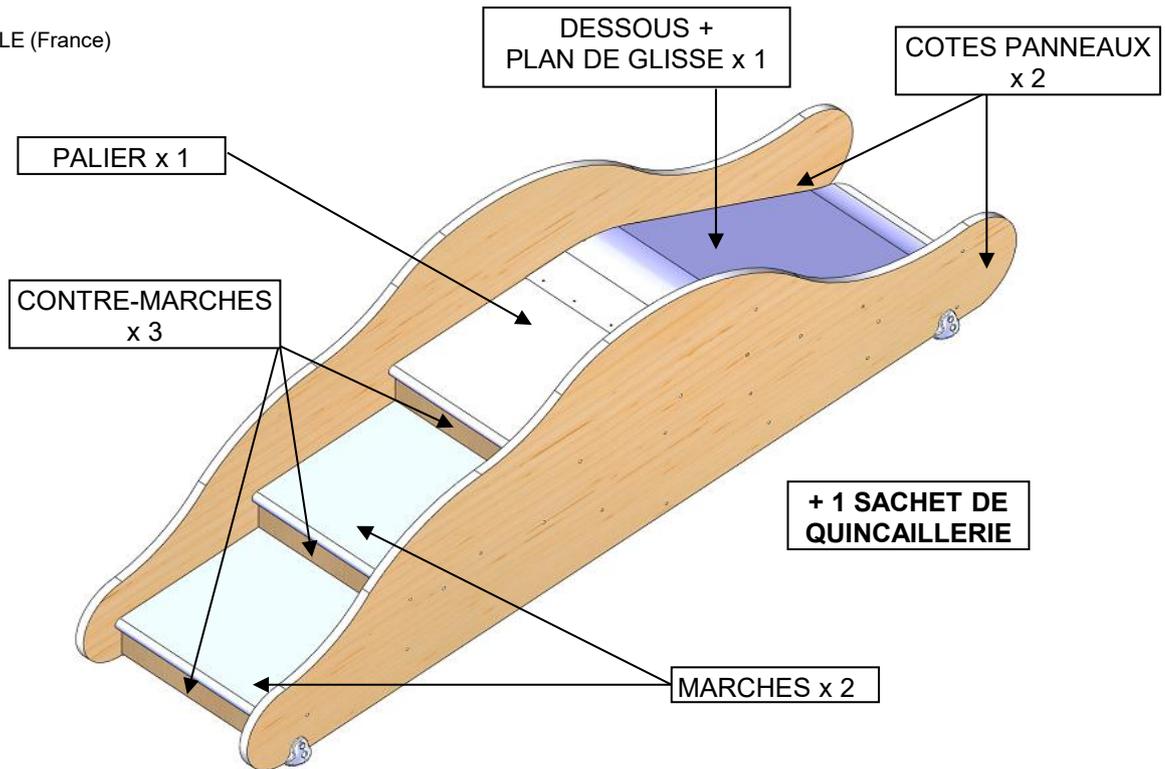


NOTICE DE MONTAGE STRUCTURE BEBES REF. M10



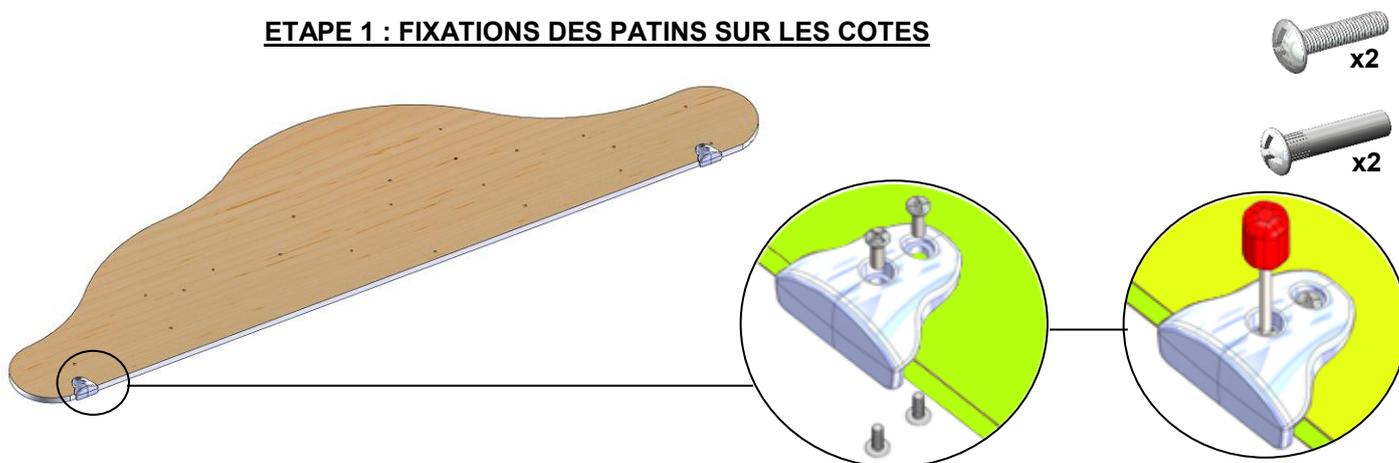
SACHET DE QUINCAILLERIE

ARTICLES	QUANTITES	APERCUS
VIS CONFIRMATS	24	
CUVETTE POUR CONFIRMAT	24	
VIS VBA 4 x 16	5	
PATIN	4	
VIS RELIEUR MALE M4x15	8	
VIS RELIEUR FEMELLE M4x20	8	
CLE 6 PANS CREUX SW4	1	

Nombre de personnes nécessaires : 2

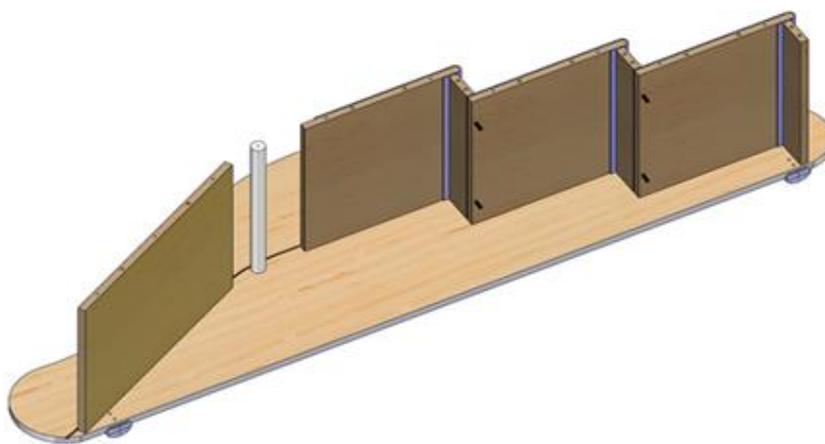
Outils nécessaires : Un tournevis cruciforme
1 clé 6 pans SW4

ETAPE 1 : FIXATIONS DES PATINS SUR LES COTES



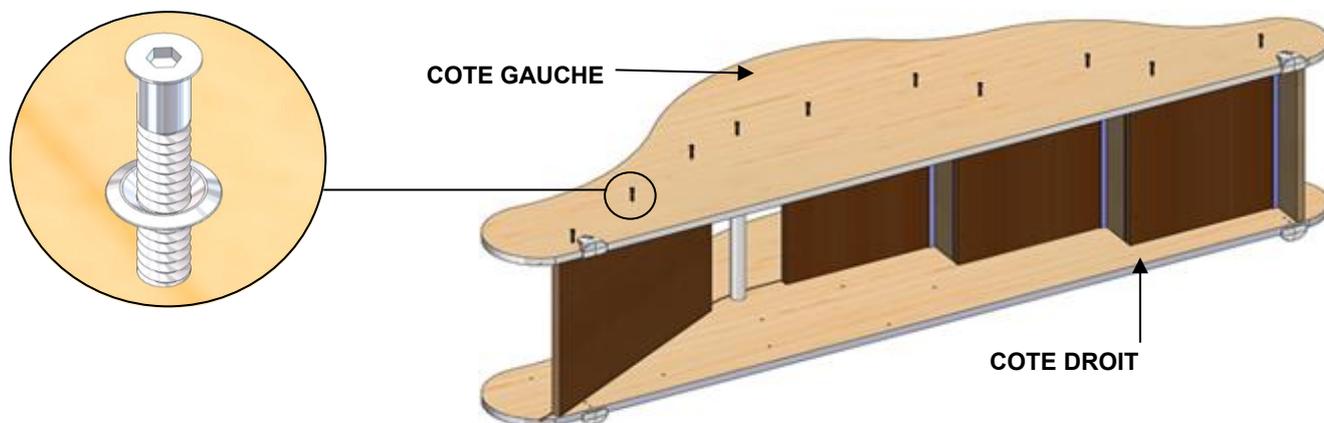
- 1 - Positionner les côtés sur le sol en mettant préalablement **une couverture ou carton** pour éviter toute détérioration de la pièce.
- 2 - Fixer les deux patins sur le côté gauche (**A L'EXTERIEUR**) à l'aide de **4 vis M4x15 + 4 douille M4x20**
- 3 - Fixer les deux autres patins sur le côté droit (**A L'EXTERIEUR**) à l'aide de **4 vis M4x15 + 4 douille M4x20**

ETAPE 2 : POSITIONNEMENT DES PIÈCES SUR LE COTE DROIT



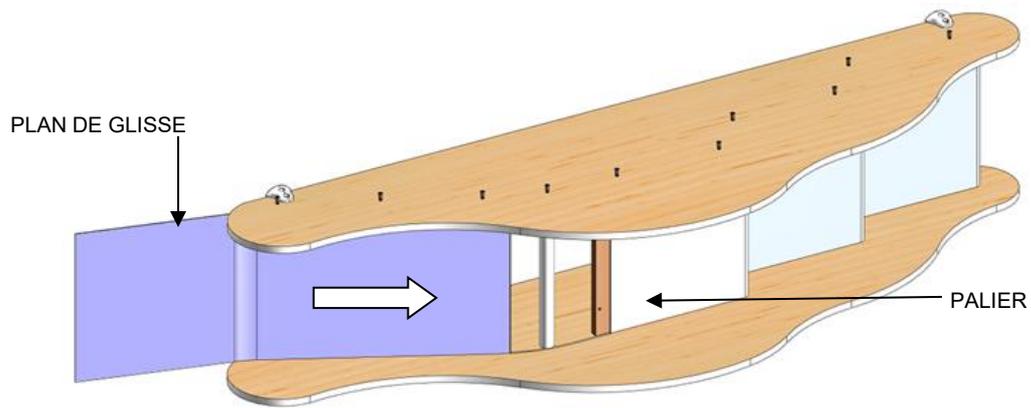
- 1 - Positionner les pièces comme la figure ci-dessus grâce aux tourillons déjà placés.
- 2 - Utiliser **1 vis confirmats 7 x 50 sans cuvettes** pour fixer le bois rond gainé plastique au côté.
- 2 - Utiliser **4 vis confirmats 7 x 50 sans cuvettes** pour fixer les marches aux contres marches.

ETAPE 3 : POSITIONNEMENT ET FIXATION DU COTE GAUCHE

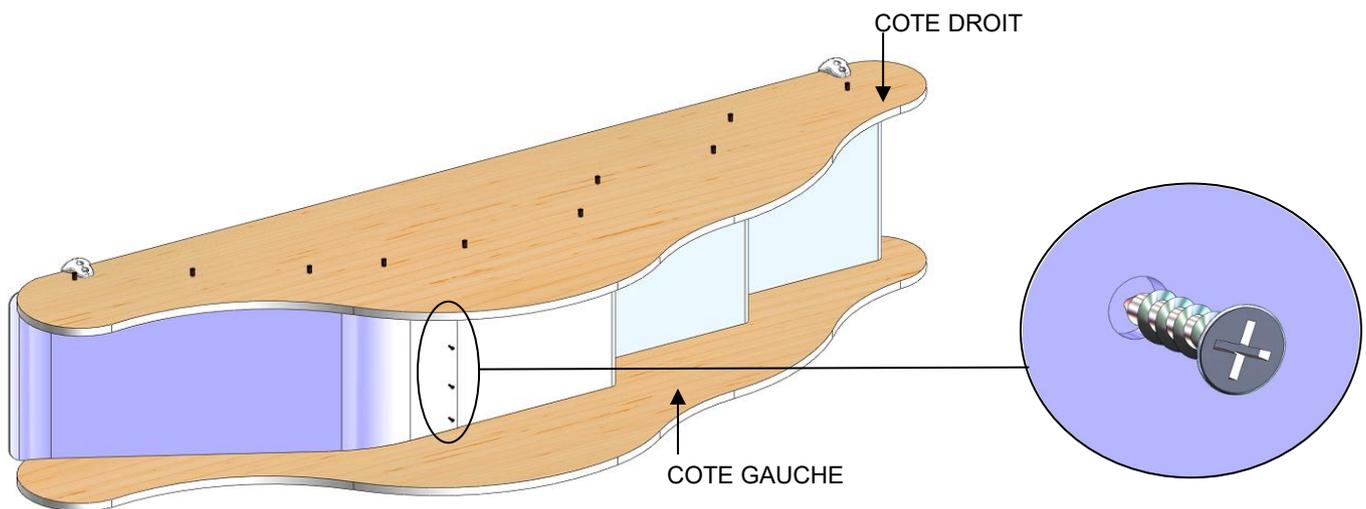


- 1 - Utiliser les **10 vis confirmats 7 x 50 + cuvettes** pour fixer le côté gauche, Serrer les vis complètement
- 2 - Retourner l'ensemble et faire la même opération pour le côté droit. **Ne pas serrer les vis à fond pour permettre le positionnement ultérieur du plan de glisse (étape 5).**
- 3 - Déserrer légèrement la **vis confirmats 7 x 50 + cuvettes** (du bois rond gainé plastique)

ETAPE 4 : POSITIONNEMENT ET FIXATION DU PLAN DE GLISSE ET FIXATION DU COTE DROIT



1 - Positionner le plan de glisse dans les rainures des deux côtés de la structure la faire glisser jusqu'au palier

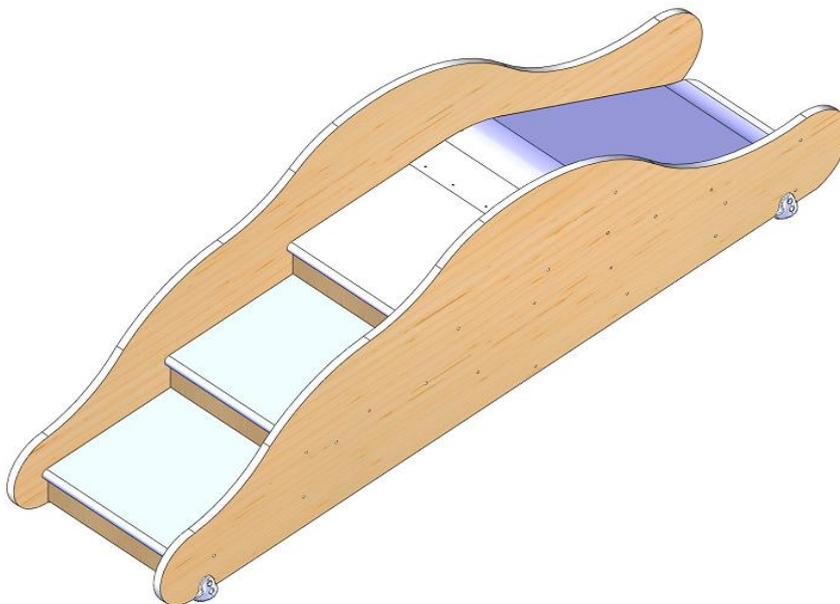


2 - S'assurer que le plan de glisse est bien en butée contre le palier et fixer le à l'aide de **5 vis VBA 4 x 16**

3 - Serrer complètement les **10 vis confirmats 7 x 50 + cuvettes**

- Instructions pour l'utilisateur -

- Structure de motricité : Référence M10 -



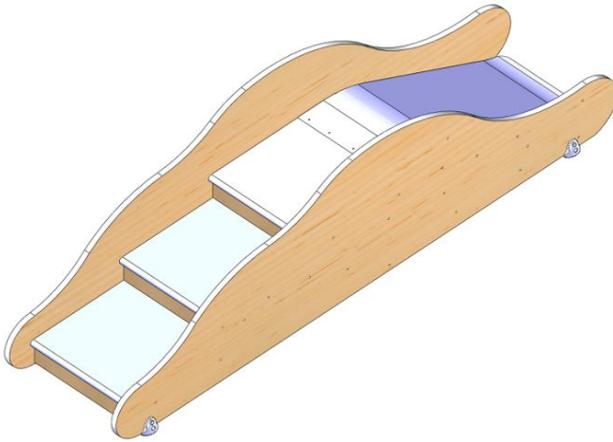
Dans le cadre de la norme NF S 54-300 de juillet 2001 concernant le "Matériel éducatif de motricité", nous avons constitué une liste d'instructions concernant la structure de motricité M10.

Ces instructions ont été établies pour assurer une **sécurité maximum de l'enfant** ainsi qu'une **meilleure longévité** de votre produit dans le temps.

Veillez donc lire attentivement les informations classées comme suit avant l'utilisation de la structure de motricité M10 :

- 1- Instructions de montage
- 2- Instructions d'installation
- 3- Instructions d'utilisation
- 4- Instructions d'entretien
- 5- Instructions de maintenance

- Instructions de montage - - Structure de motricité : Référence M10 -



Toute configuration différente de celle prévue par les instructions de montage est proscrite.

Nombre de personnes nécessaires : 2

Outillage nécessaire :

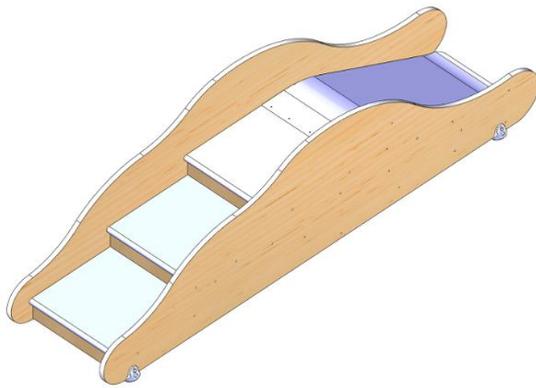
Un tournevis cruciforme

1 clés 6 pans fournie dans le sachet de quincaillerie.

Conseils de montage :

Aménagez vous une zone de montage sur moquette ou couverture afin de protéger les pièces des rayures.

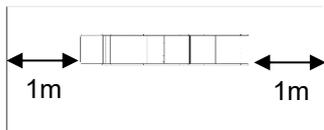
- Instructions d'installation - - Structure de motricité : Référence M10 -



" Les dégagements en cas de panique doivent être conformes aux règles des ERP "

Distances et espaces : Voir paragraphes "obstacles" et "visibilité".

Obstacles :



La structure de motricité M10 doit être positionnée de telle sorte qu'aucun obstacle ne vienne gêner l'intervention de l'adulte. Vous devez pouvoir aisément circuler sur le côté gauche, à l'avant et sur le côté droit de la structure. Seul l'accès à l'arrière de la structure peut être condamné avec, par exemple, un positionnement contre un mur. Dans ce cas, l'espace entre le mur et l'arrière de la structure doit être compris entre 12 et 25 millimètres.

Fixations :

La structure de motricité M10 ne nécessite pas de fixation particulière.

Visibilité :

L'implantation de la structure doit être étudiée pour que l'adulte ait toujours un accès visuel direct et rapide à l'enfant. La pièce accueillant la structure de motricité doit être correctement éclairée.

Sols :

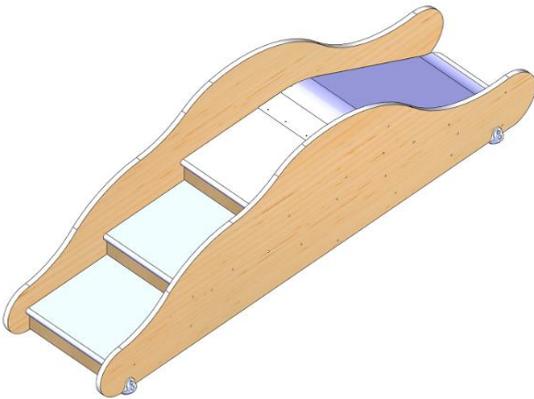
Afin d'en assurer la stabilité, la structure doit impérativement reposer sur un sol stable et de niveau. Il est également conseillé de disposer d'un revêtement de sol souple.

Les matériaux constituant la structure sont exclusivement prévus pour un usage en "intérieur". Toute utilisation de la structure M10 à "l'air libre", même temporaire, est strictement interdite et rendrait le produit définitivement inutilisable.

Aire de réception :

L'aire de réception du plan de glisse doit être dégagée de tout obstacle. La mise en place d'un tapis de sol est recommandée. Aucun obstacle doit se trouver à moins de 1 mètre de la sortie du plan de glisse.

- Instructions d'utilisation - - Structure de motricité : Référence M10 -



**" Matériel éducatif de motricité à utiliser
exclusivement sous la conduite et la responsabilité
d'un professionnel qualifié dans le cadre d'une
activité éducative encadrée qui peut être libre
ou dirigée "**

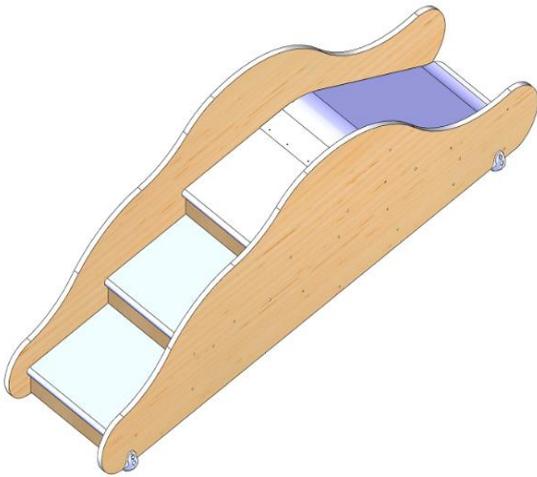
Tranche d'âge : La structure peut être utilisée par des enfants ayant jusqu'à de 12 mois.

Utilisation optimale : Le sens d'utilisation optimal est le suivant :
-- montée par l'escalier
-- descente par le plan de glisse

Recommandations : Le gestionnaire doit s'assurer avant toute utilisation que l'équipement a été monté et installé selon les instructions de la SA Créations Mathou.
Toute anomalie ou détérioration observée doit être signalée au Service Après Vente Mathou.

Vérification : Le gestionnaire doit s'assurer avant toute utilisation :
-- que l'aire de réception du plan de glisse soit dégagée de tout obstacle.

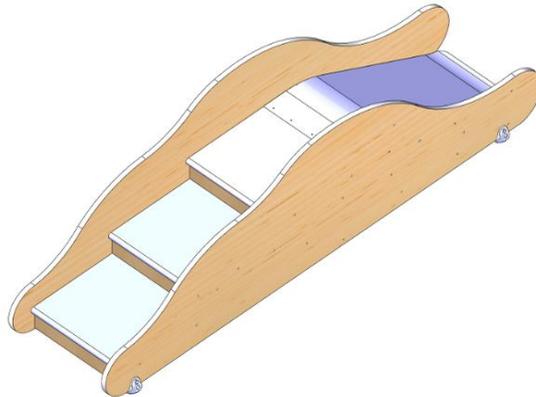
- Instructions d'entretien - - Structure de motricité : Référence M10 -



La structure ne peut être nettoyée qu'avec des produits d'entretien d'usage courant autorisés dans les structures accueillant des enfants.

Parties à traiter	Produits d'entretien conseillés	Application
Parties Mélaminé-stratifié, parties plastiques et revêtement sol souple.	Un nettoyage à l'eau savonneuse est plus particulièrement conseillé. Les salissures tenaces peuvent être traitées avec des produits adaptés à ces surfaces. Les surfaces traitées devront alors impérativement être rincées.	Application avec un chiffon doux (sec ou humide) ou une éponge (si nettoyage humide, bien essuyer). Ne pas gratter et ne pas utiliser de produits abrasifs qui rayeraient irrémédiablement les surfaces.

- Instructions de maintenance - - Structure de motricité : Référence M10 -



Entretien de routine :

Nettoyage : Voir notre notice d'entretien

Contrôle de routine :

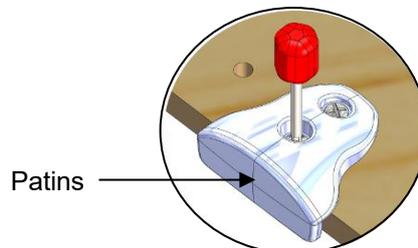
Fréquence mensuelle

1 - Contrôle visuel des vissages extérieurs apparaissant sur les cotés de la structure.

Contrôle de l'intégrité de la structure

Fréquence trimestrielle

1 - Contrôle des vissages des patins



Fréquence annuelle

1 - Contrôle des vissages extérieurs notamment au niveau :
- des plan de glisse"
- des "Dessous escalier" et marches
- du Palier (plancher de transition entre escalier et plan de glisse).



POUR LE BIEN-ÊTRE DES PETITS ET DES GRANDS

MATHOU Créations
200 route de Cluzel, Le Lac
12160 BARAQUEVILLE (France)
Tél : 05 65 67 19 21
www.mathou.com

Registre de suivi :

Nous vous incitons vivement à remplir un **"Registre de suivi du matériel"** où seront consignés les anomalies constatées, les contrôles, les demandes d'intervention et les interventions effectuées.

Ce document a pour objectif d'optimiser le suivi de votre structure et doit être utilisé comme un support à notre notice de Maintenance. Il constitue donc un élément supplémentaire de **sécurité pour l'enfant**.

Echange de pièces :

Nous vous invitons à contacter notre Service Après Vente pour toute demande d'échange de pièce. **"Tout échange doit être conforme à nos spécifications"**.